



Procès-verbal de réunion de Conseil Municipal du

22 Février 2024 - 20h

Date de Convocation : 05/02/2024
 Publication des délibérations : 27/02/2024
 Publication sur le site internet : 27/02/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux février, vingt heure, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil Municipal de Saint Aubin de Crétôt, sous la présidence du Maire, M. DUVAL Gilles.

Etaient présents :

M. ALLEAUME Martial, Mme CHOULANT Agnès, M. DOUYERE Serge, Mme DUFRENE Barbara, M. DUVAL Gilles, M. HUGUET Geoffrey, Mme JOUSSE Carole, M LEMETTAIS Florent, Mme LEPILLIER Stéphanie, M. SERY Benoit, M. SPANNEUT Damien.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés :

M.ABRAHAM Christian donnant pouvoir à M. DUVAL Gilles,
 Mme JALENQUES Isabelle donnant pouvoir à Mme DUFRENE Barbara,
 Mme LEAL Solen donnant pouvoir à Mme CHOULANT Agnès,
 M. VALLE-CALABRESE Baptiste.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15 Présents : 11 Votants : 14

A été nommé comme secrétaire de séance : Mme CHOULANT Agnès

Election du secrétaire de séance

Madame CHOULANT Agnès est élue secrétaire de séance.

Ordre du jour

- 01 - Approbation du Procès-verbal du 14 décembre 2023,
- 02 - Prime exceptionnelle du pouvoir d'achat
- 03 - Demandes de subventions
- 04 - Tarifs de la salle polyvalente pour les agents communaux et les agents du SIVOS,
- 05 - Tarifs de la salle polyvalente pour les associations de Saint Aubin,

- Questions et informations diverses.

Monsieur le Maire demande l'ajout de 2 points à l'ordre du jour :

- 06 - Recrutement d'agents pour le service technique
- 07 - Représentation en justice de la commune

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte l'ajout de ces points à l'ordre du jour.

01. Approbation du procès-verbal du 14/12/2023 (Délibération 2024-01)

Rapporteur : Monsieur le Maire

M. le Maire donne lecture du procès-verbal envoyé par mail au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité comme suit :

M. ALLEAUME Martial, Mme CHOULANT Agnès, M. DOUYERE Serge, Mme DUFRENE Barbara, M. DUVAL Gilles, M. HUGUET Geoffrey, Mme JOUSSE Carole, M LEMETTAIS Florent, Mme LEPILLIER Stéphanie, M. SERY Benoit, M. SPANNEUT Damien, M. ABRAHAM Christian donnant pouvoir à M. DUVAL Gilles, Mme JALENQUES Isabelle donnant pouvoir à Mme DUFRENE Barbara et Mme LEAL Solen donnant pouvoir à Mme CHOULANT Agnès,

Approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 14/12/2023 incluant le rattachement de la délibération 2023-76 portant sur l'autorisation d'engagement des dépenses d'investissement et de fonctionnement 2024.

Vote pour : 14 Vote contre : 0 Abstention : 0

02. Prime exceptionnelle du pouvoir d'achat (Délibération 2024-02)

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le décret n°2023-1006 du 31 octobre 2023 met en œuvre l'engagement pris le 12 juin dernier par le ministre de la transformation et de la fonction publique de soutenir le pouvoir d'achat des agents de la fonction publique.

Il prévoit que le Conseil Municipal puisse instituer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice des agents publics.

Pour pouvoir y prétendre, les agents doivent faire partis du personnel communal au 01/01/2023 et avoir un contrat de droit public. Sur les 3 agents communaux, seul 1 agent est concerné.

MONTANT MAXI DE LA PRIME POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE - 2023

Agent	Rémunération brute perçue entre le 01/07/2022 et le 30/06/2023	Montant maxi de la prime	Nombre de mois travaillés	Heures hebdo	Prime pouvant être versée au maximum	
LECOUTRE Nathalie	3 539,32 €	inférieur à 23 700 €	800,00 €	12	6	137,14 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité comme suit :

M. ALLEAUME Martial, Mme CHOULANT Agnès, M. DOUYERE Serge, Mme DUFRENE Barbara, M. DUVAL Gilles, M. HUGUET Geoffrey, Mme JOUSSE Carole, M LEMETTAIS Florent, Mme LEPILLIER Stéphanie, M. SERY Benoit, M. SPANNEUT Damien, M. ABRAHAM Christian donnant pouvoir à M. DUVAL Gilles, Mme JALENQUES Isabelle donnant pouvoir à Mme DUFRENE Barbara et Mme LEAL Solen donnant pouvoir à Mme CHOULANT Agnès,

Autorise M. le Maire a versé la somme de 137.14 € à Mme LECOUTRE Nathalie.
La somme sera imputée au compte 6413.

☎ : 02.35.96.20.76

Email : mairie.staubincretot@wanadoo.fr

25 Rue de la Mairie

76190 SAINT AUBIN DE CRETOT

Vote pour : 14 Vote contre : 0 Abstention : 0

03. Demande de subvention - Mairie : Installation d'une pompe à chaleur (Délibération 2024-03)

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire donne lecture de 3 devis pour le changement du mode de chauffage de la mairie :

1ère solution Norma Froid :

Norma Froid : PAC Haute température Air/Eau (Mairie+ logement) :	15 223.59 € HT
Norma Froid : PAC Haute température Air/Eau (Ecole)	15 635.57 € HT
Soit	30 859.16 € HT

2ème solution Norma Froid :

Norma Froid : PAC Haute température Air/Eau (Mairie+ logement) :	15 223.59 € HT
Norma Froid Climatisation réversible :	11 906.44 € HT
Soit	27 130.03 € HT

L.S FROID : PAC Haute température Air/Eau **27 417.21 € HT**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité comme suit :

M. ALLEAUME Martial, Mme CHOULANT Agnès, M. DOUYERE Serge, Mme DUFRENE Barbara, M. DUVAL Gilles, M. HUGUET Geoffrey, Mme JOUSSE Carole, M LEMETTAIS Florent, Mme LEPILLIER Stéphanie, M. SERY Benoît, M. SPANNEUT Damien, M. ABRAHAM Christian donnant pouvoir à M. DUVAL Gilles, Mme JALENQUES Isabelle donnant pouvoir à Mme DUFRENE Barbara et Mme LEAL Solen donnant pouvoir à Mme CHOULANT Agnès,

Opte pour la première solution de Norma Froid et autorise M. le Maire à solliciter l'aide via l'attribution de subvention de l'Etat, du Département ainsi que celui de la CVS si ce projet entre dans les critères d'attribution.

Il autorise également Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Vote pour : 14 Vote contre : 0 Abstention : 0

04. Demande de subvention - Local technique (Délibération 2024-04)

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité comme suit :

M. ALLEAUME Martial, Mme CHOULANT Agnès, M. DOUYERE Serge, Mme DUFRENE Barbara, M. DUVAL Gilles, M. HUGUET Geoffrey, Mme JOUSSE Carole, M LEMETTAIS Florent, Mme LEPILLIER Stéphanie, M. SERY Benoît, M. SPANNEUT Damien, M. ABRAHAM Christian donnant pouvoir à M. DUVAL Gilles, Mme JALENQUES Isabelle donnant pouvoir à Mme DUFRENE Barbara et Mme LEAL Solen donnant pouvoir à Mme CHOULANT Agnès,

Opte pour le devis de l'entreprise Cressant et autorise M. le Maire à solliciter l'aide via l'attribution

☎ : 02.35.96.20.76

Email : mairie.staubincretot@wanadoo.fr

25 Rue de la Mairie

76190 SAINT AUBIN DE CRETOT

de subvention de l'Etat, du Département ainsi que celui de la CVS si ce projet entre dans les critères d'attribution.

Il autorise également Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Vote pour : 14 Vote contre : 0 Abstention : 0

05. Demande de subvention - Mare Route du Cheval Blanc (Délibération 2024-05)

Rapporteur : Monsieur le Maire

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une estimation pour la réhabilitation de la mare route du cheval blanc. Le projet d'un montant de 15 000 € sera subventionné pour 90% par divers organismes. La différence resterait à la charge de la commune soit 1 500.00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité comme suit :

M. ALLEAUME Martial, Mme CHOULANT Agnès, M. DOUYERE Serge, Mme DUFRENE Barbara, M. DUVAL Gilles, M. HUGUET Geoffrey, Mme JOUSSE Carole, M LEMETTAIS Florent, Mme LEPILLIER Stéphanie, M. SERY Benoit, M. SPANNEUT Damien, M. ABRAHAM Christian donnant pouvoir à M. DUVAL Gilles, Mme JALENQUES Isabelle donnant pouvoir à Mme DUFRENE Barbara et Mme LEAL Solen donnant pouvoir à Mme CHOULANT Agnès,

Autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux et à inscrire ces travaux au budget 2024.

Vote pour : 14 Vote contre : 0 Abstention : 0

06. Tarifs de la salle polyvalente pour les agents communaux et les agents du SIVOS (Délibération 2024-06)

Rapporteur : Monsieur le Maire

M. le Maire a été saisi d'une demande de Mme LEAL Solen, Conseillère Municipale et Vice-Présidente du SIVOS concernant le tarif de la location de la salle polyvalente des agents communaux et des agents du SIVOS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité comme suit :

M. ALLEAUME Martial, Mme CHOULANT Agnès, M. DOUYERE Serge, Mme DUFRENE Barbara, M. DUVAL Gilles, M. HUGUET Geoffrey, Mme JOUSSE Carole, M LEMETTAIS Florent, Mme LEPILLIER Stéphanie, M. SERY Benoit, M. SPANNEUT Damien, M. ABRAHAM Christian donnant pouvoir à M. DUVAL Gilles, Mme JALENQUES Isabelle donnant pouvoir à Mme DUFRENE Barbara et Mme LEAL Solen donnant pouvoir à Mme CHOULANT Agnès,

Après en avoir délibéré, décide de facturer le tarif habitant aux agents communaux et aux agents du SIVOS au lieu du tarif extérieur.

Vote pour : 14 Vote contre : 0 Abstention : 0

07. Tarifs de la salle polyvalente pour les associations communales

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors de réunions avec Caux Seine Agglo, une information a été donnée aux maires et aux secrétaires de mairie concernant une obligation préfectorale qui stipule que les associations à but non lucratif doivent payer à la commune une location pour l'occupation de la salle polyvalente le week-end.

Le conseil municipal décide de prendre plus d'information auprès de Caux Seine Agglo afin de pouvoir décider de la suite lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

08. Recrutement d'un agent pour le service technique à 7/35ème (Délibération 2024-07)

Rapporteur : Monsieur le Maire

Dans le cadre de la mutualisation des services techniques de notre commune avec celle de Saint Gilles de Crétôt, M. le Maire propose au Conseil Municipal le recrutement d'un agent coordonnateur à raison d'une journée de 7 heures par semaine pour une durée d'un an à compter du 01er mai 2024.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité comme suit :

M. ALLEAUME Martial, Mme CHOULANT Agnès, M. DOUYERE Serge, Mme DUFRENE Barbara, M. DUVAL Gilles, M. HUGUET Geoffrey, Mme JOUSSE Carole, M LEMETTAIS Florent, Mme LEPILLIER Stéphanie, M. SERY Benoit, M. SPANNEUT Damien, M. ABRAHAM Christian donnant pouvoir à M. DUVAL Gilles, Mme JALENQUES Isabelle donnant pouvoir à Mme DUFRENE Barbara et Mme LEAL Solen donnant pouvoir à Mme CHOULANT Agnès,

Autorise Monsieur le Maire à recruter un agent en CDD pour une durée d'un an renouvelable une fois à raison d'une journée de 7 heures par semaine.

Vote pour : 14 Vote contre : 0 Abstention : 0

09. Recrutement d'un agent pour le service technique à 35/35ème (Délibération 2024-08)

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le contrat parcours emploi compétence de M. EMO Clément prenant fin le 21/06/2024, il convient de pourvoir à son remplacement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité comme suit :

M. ALLEAUME Martial, Mme CHOULANT Agnès, M. DOUYERE Serge, Mme DUFRENE Barbara, M. DUVAL Gilles, M. HUGUET Geoffrey, Mme JOUSSE Carole, M LEMETTAIS Florent, Mme LEPILLIER Stéphanie, M. SERY Benoit, M. SPANNEUT Damien, M. ABRAHAM Christian donnant pouvoir à M. DUVAL Gilles, Mme JALENQUES Isabelle donnant pouvoir à Mme DUFRENE Barbara et Mme LEAL Solen donnant pouvoir à Mme CHOULANT Agnès,

Autorise Monsieur le Maire a recruter un agent à 35 heures par semaine (2 voix pour 30h - Mme CHOULANT Agnès) à compter du 01/07/2024 sur le grade d'adjoint technique et dit que la dépense sera inscrite au budget au chapitre 12.

Vote pour : 13 Vote contre : 0 Abstention : 1

10. Représentation de la commune en justice (Délibération 2024-09)

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire expose qu'en application de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal peut déléguer au Maire pour la durée de son mandat d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité comme suit :

M. ALLEAUME Martial, Mme CHOULANT Agnès, M. DOUYERE Serge, Mme DUFRENE Barbara, M. DUVAL Gilles, M. HUGUET Geoffrey, Mme JOUSSE Carole, M LEMETTAIS Florent, Mme LEPILLIER Stéphanie, M. SER Y Benoit, M. SPANNEUT Damien, M. ABRAHAM Christian donnant pouvoir à M. DUVAL Gilles, Mme JALENQUES Isabelle donnant pouvoir à Mme DUFRENE Barbara et Mme LEAL Solen donnant pouvoir à Mme CHOULANT Agnès,

Après en avoir délibéré,

Vote pour : 14 Vote contre : 0 Abstention : 0

Questions et informations diverses

Points manifestations

- Guinguette du 22/08/2024 : L'organisation de cette manifestation en partenariat avec l'office de tourisme de Caux Seine Agglo sera prise en charge par LEMETTAIS Florent, LEPILLIER Stéphanie, ALLEAUME Martial, DOUYERE Serge et CHOULANT Agnès.

- Jardins fleuris : Modification du règlement intérieur : Le règlement est modifié dans le sens où chaque participant inscrit recevra un lot.

Point travaux

- Voirie : Un diagnostic des routes va être réalisé avec Caux Seine Agglo service Voirie via le plan prévisionnel des infrastructures : Rapport prévu en octobre 2024.

- Terrasse et mise en accessibilité PMR de la Salle Polyvalente : Le début des travaux est prévu Mars/Avril avec Entreprise BERGER.

- Peinture classe de Mme NOHE : La classe sera repeinte pendant les vacances de février.

- Peinture Salle Polyvalente : La salle sera repeinte pendant les vacances d'avril.

- DECI : Des études sont en cours afin de définir les priorités en défense incendie pour l'année 2024.

- Carrefour RD 40 : Les travaux sont prévus en septembre 2024.

- DTA (Diagnostic technique Amiante) : Les diagnostics ont été réalisés pour l'ensemble des bâtiments communaux en décembre. Dans la prestation, un logiciel est compris afin d'y recenser les documents concernant la sécurité des bâtiments.

- Travaux mairie : Suite au changement du mode de chauffage de la mairie, les travaux concernant la pièce contenant les sanitaires et le local chaudière seront réalisés en interne afin de minimiser les coûts.

- Subventions accordées :

- **Fond de concours** : 2257.47 € pour les abribus en éclairage solaire, les 7 horloges astronomiques, le changement des radiateurs de la garderie, et le changement des menuiseries et l'isolation des combles de la salle polyvalente.

- **Département** : 411 € pour le kit PPMS de l'école, 37758 € pour les travaux d'isolation de la Salle Polyvalente, 271 € pour le changement des radiateurs de la garderie, 1697 € pour la mise en accessibilité PMR + terrasse de la salle polyvalente, 5523.34 € pour le changement des menuiseries et isolation des combles de la salle polyvalente.

- Eclairages éco environnement : Suite à la visite des élus au salon des maires, une commande a été passée concernant les éclairages à basse consommation pour les bâtiments communaux et la voirie. Ces éclairages financés via le CEE sont gratuits pour les communes qui en font la demande. Plusieurs de ces éclairages ont été installés à la salle polyvalente.

- City Stade : La société Agospace propose l'envoi d'un projet personnalisé qui sera installé sur le terrain de tennis actuel.

- Panneaux de signalisation : M. SERY Benoit, conseiller municipal a fait le relevé des panneaux de signalisations manquants et en mauvais état. M. LEMETTAIS Florent, adjoint aux travaux se charge de passer commande.

- Toiture église : Des travaux sur la toiture de l'église ont été fait en urgence pour un montant de 2273.87 € TTC par l'entreprise LECOMTE.

Point Service technique

- Mutualisation des services techniques avec St Gilles : La mise en place d'une convention est prévue entre les deux communes afin de définir les termes de la mutualisation.

- Véhicule : L'achat d'un véhicule devra être fait cette année afin de permettre au service technique de se déplacer sur la commune.

Points Divers

- PLUi : Le Plan local d'urbanisme intercommunal est actuellement en cours d'élaboration. Il devrait être opérationnel en janvier 2026.

- Ancienne vaisselle de la Salle Polyvalente : Un tri dans la vaisselle de la salle polyvalente a été fait.

Le Conseil Municipal propose de déposer l'ensemble auprès d'un brocanteur afin de voir combien il reprendrait l'ensemble. Le bénéfice sera versé à l'école.

- Formation PRAP (Gestes et postures) : Mme LECOUTRE a passé cette formation les 15 et 16 février 2024.

- Stagiaires au service administratif : Une élève de 3ème année a été accueillie en janvier 2024 et nous accueilleront de nouveau une personne en reconversion professionnel pour une durée de 15 jours en mars 2024.

- Convention territoriale globale Jeunesse et Petite enfance : Mme JOUSSE Carole a assisté à une réunion concernant les relais petite enfance et fait un point sur cette dernière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Le Maire

La secrétaire de séance



Gilles DUVAL

Agnès CHOULANT